

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES

**ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2023**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Association canadienne des ataxies familiales

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association canadienne des ataxies familiales, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des ataxies familiales au 30 septembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Jacques Simard Bouffard Azzola inc.¹

Laval, le 23 novembre 2023

¹ Par Marco Azzola, CPA auditeur

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 30 septembre 2023

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Dons	340 083	290 069
Revenus de placements, au coût	34 954	9 172
Recouvrement d'un cautionnement	8 000	-
	383 037	299 241
CHARGES		
Recherche médicale (annexe A)	254 787	110 867
Services et communications aux membres (annexe B)	109 541	80 584
Évènements (annexe C)	82 614	86 698
Frais d'administration (annexe D)	24 312	23 779
	471 254	301 928
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(88 217)	(2 687)

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 30 septembre 2023

	Affecté	Non affecté	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	100 000	1 061 422	1 161 422	1 164 109
Insuffisance des produits sur les charges	-	(88 217)	(88 217)	(2 687)
SOLDE À LA FIN	100 000	973 205	1 073 205	1 161 422

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES

BILAN

30 septembre 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	177 553	220 608
Débiteurs (note 3)	25 678	48 404
Subventions à recevoir	-	8 478
Frais payés d'avance	3 625	2 265
	206 856	279 755
Placements (note 4)	945 397	956 513
Immobilisations corporelles (note 5)	923	1 319
	1 153 176	1 237 587
PASSIF		
À court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	20 166	21 695
Contributions à la recherche à payer	1 556	14 470
Produits reportés	18 249	-
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme (note 6)	40 000	-
	79 971	36 165
Dette à long terme (note 6)	-	40 000
	79 971	76 165
ACTIF NET		
Actif net grevé d'affectations internes	100 000	100 000
Actif net non affecté	973 205	1 061 422
	1 073 205	1 161 422
	1 153 176	1 237 587

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 septembre 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(88 217)	(2 687)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	396	565
	(87 821)	(2 122)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	33 650	(39 241)
	(54 171)	(41 363)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	11 116	(4 727)
	11 116	(4 727)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(43 055)	(46 090)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	220 608	266 698
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	177 553	220 608

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 septembre 2023****1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les buts de l'association sont d'améliorer le bien-être des personnes atteintes d'une ataxie familiale et d'appuyer la recherche.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits des activités de financement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 septembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges communes

L'organisme ventile certaines de ses charges par programme :

- Services et communications aux membres
- Évènements
- Administration
- Recherche médicale

Les salaires et charges sociales, la publicité et promotion, les assurances, le loyer, les honoraires, les intérêts et frais bancaires et l'amortissement des immobilisations corporelles sont ventilés selon la clé de répartition suivante :

- les salaires et charges sociales : au prorata des heures travaillées pour chaque programme selon une estimation de la direction;
- les autres dépenses ci-haut mentionnées : au prorata de la consommation ou de l'usage attribuable à chaque programme selon une estimation de la direction.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 septembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)***Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir, des fonds du marché monétaire, des dépôts à terme et des obligations.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

3. DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Dons à recevoir	4 066	34 751
Intérêts courus à recevoir	13 968	5 831
Sommes à recevoir de l'État	7 644	7 822
	25 678	48 404

4. PLACEMENTS

	2023	2022
	\$	\$
Au coût		
Obligations, taux variant entre 1,25 % et 3,95 %, échéant entre mars 2024 et juillet 2025 (valeur marchande 589 459 \$; 2022, 683 932 \$)	587 875	689 165
Dépôts à terme, taux variant entre 2 % et 5,06 %, échéant entre janvier 2024 et janvier 2025	350 000	175 000
Fonds du marché monétaire	7 522	92 348
	945 397	956 513

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 septembre 2023

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	5 842	4 919	923	1 319

6. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Emprunt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'au 18 janvier 2024, portant intérêt au taux de 5 % à compter du 19 janvier 2024, garanti par le gouvernement du Canada, échéant en décembre 2025 (a)	40 000	40 000
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	40 000	-
	-	40 000

a) Au cours des exercices précédents, l'organisme a comptabilisé une subvention de 20 000 \$ dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. L'organisme pourrait devoir rembourser ce montant s'il ne rembourse pas la totalité de l'emprunt au plus tard au 18 janvier 2024.

7. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé à verser au CHUM, en partenariat avec l'Alliance de recherche sur l'ataxie de Friedreich (FARA), un montant de 46 674 \$ (34 550 \$ US) au cours du prochain exercice pour des activités de recherche.

L'organisme s'est engagé à verser au Centre de recherche du CHUQ un montant de 25 000 \$ au cours du prochain exercice pour la création d'un référentiel scientifique ouvert de cellules souches pluripotentes induites pour ARCA1.

L'organisme s'est engagé à verser à l'Université du Manitoba un montant de 25 000 \$ pour l'évaluation de la contribution relative des différents neurones du noyau cérébelleux à la pathogenèse de l'ataxie de Friedreich.

L'organisme s'est engagé à verser au CHUM, en partenariat avec la National Ataxia Foundation (NAF), un montant de 38 666 \$ (28 625 \$ US) au cours du prochain exercice pour des activités de recherche. Les termes de l'entente sont actuellement en renégociation, ce qui pourrait affecter le montant de l'engagement à verser au cours du prochain exercice.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 septembre 2023****7. ENGAGEMENTS (suite)**

L'organisme s'est engagé à verser au CHUM et MITACS un montant totalisant 21 251 \$ au cours du prochain exercice pour le développement d'outils de réalité virtuelle pour l'évaluation de l'atteinte motrice chez les patients ataxiques.

L'organisme s'est engagé à verser au CHUM un montant de 50 000 \$ au cours du prochain exercice pour l'étude des modificateurs transcriptomiques et épigénomiques associés à la variabilité phénotypique FRDA.

L'organisme s'est engagé à verser à l'Université McGill un montant de 50 000 \$ au cours du prochain exercice pour l'étude des gènes de l'ataxie tardive.

L'organisme s'est engagé à verser à l'Université Simon Fraser un montant de 50 000 \$ au cours du prochain exercice pour élucider les phénotypes progressifs de la maladie dans les modèles de cellules de patients SCA1.

Dans le cadre d'un concours tenu par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC/CIHR) pour des projets de recherche visant le développement de nouveaux outils pour accélérer le diagnostic des maladies rares, l'organisme s'est engagé à verser à l'organisme visé, en partenariat avec l'IRSC/CIHR, si le projet en compétition est retenu par le comité de sélection, un montant totalisant 109 000 \$ et les versements à effectuer au cours des 4 prochains exercices seront les suivants : 2024 : 28 000 \$; 2025 : 36 000 \$; 2026 : 36 000 \$; 2027 : 9 000 \$.

Dans le cadre d'un concours tenu par Génome Québec pour des projets de recherche visant la découverte de thérapies innovantes à l'aide de technologies génomiques au bénéfice des patients québécois et canadiens, l'organisme s'est engagé à verser, en partenariat avec Génome Québec et Dystrophie Musculaire Canada, de 350 000 \$ à 500 000 \$ répartis dans les 2 prochains exercices. Le montant final sera déterminé en fonction des objectifs des projets qui seront choisis par le comité de sélection.

Ces engagements dépendent toutefois de la situation financière de l'organisme et des conditions reliées aux ententes signées avec les centres de recherche.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 septembre 2023

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 septembre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 30 septembre 2023

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE A - RECHERCHE MÉDICALE		
Contribution à la recherche	234 166	92 520
Salaires et charges sociales	16 260	15 066
Assurances	865	673
Loyer	259	232
Honoraires	1 617	1 153
Honoraires de consultants	1 046	985
Intérêts et frais bancaires	503	136
Amortissement des immobilisations corporelles	71	102
	254 787	110 867

ANNEXE B - SERVICES ET COMMUNICATIONS AUX MEMBRES

Salaires et charges sociales	34 327	31 947
Assurances	1 854	1 442
Loyer	556	497
Publicité et promotion	37 247	12 089
Programme de soutien	28 724	29 524
Honoraires	3 414	2 471
Honoraires de consultants	2 208	2 110
Intérêts et frais bancaires	1 061	289
Amortissement des immobilisations corporelles	150	215
	109 541	80 584

ANNEXE C - ÉVÈNEMENTS

Activités de financement et collectes de fonds	8 315	9 251
Salaires et charges sociales	26 197	24 413
Publicité et promotion	24 299	7 480
Assurances	1 419	1 104
Loyer	426	380
Développement des affaires	16 743	40 179
Honoraires	2 605	1 891
Honoraires de consultants	1 685	1 615
Intérêts et frais bancaires	810	221
Amortissement des immobilisations corporelles	115	164
	82 614	86 698

ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 30 septembre 2023

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	13 551	13 114
Assurances	806	627
Loyer	242	216
Fournitures de bureau et papeterie	6 717	5 497
Taxes et permis	298	36
Honoraires	1 348	1 032
Honoraires de consultants	872	917
Intérêts et frais bancaires	419	2 256
Amortissement des immobilisations corporelles	59	84
	24 312	23 779